

DÉFIS EN PRÉSENCE DANS LE CONTEXTE DE POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET D'ARMEMENT DE LA SUISSE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

armasuisse



STRATÉGIE EN MATIÈRE DE POLITIQUE D'ARMEMENT DU CONSEIL FÉDÉRAL 2025

5 objectifs de la politique d'armement

- 1** Renforcement des compétences clés et des capacités industrielles sur le territoire national
- 2** Renforcement de la capacité de développement propre de technologies importantes pour la sécurité
- 3** Fourniture de contributions d'armement à la sécurité européenne
- 4** Accroissement de la capacité de coopération internationale de l'armée
- 5** Flexibilisation et accélération des processus d'acquisitions & adaptation aux cycles de développement technologiques

10 champs d'action

1. Identification et hiérarchisation des technologies clés importantes pour la sécurité et des capacités et compétences clés industrielles
2. Utilisation des technologies clés importantes pour la sécurité ainsi que des capacités et compétences clés industrielles existant en Suisse par le biais d'acquisitions nationales
3. Mise à disposition d'une planification de l'armement la plus fiable possible
4. Mise à profit de la souplesse du droit des marchés publics pour un processus d'acquisition plus rapide et économique en conformité avec les cycles technologiques
5. Renforcement de la recherche, du développement et de l'innovation importantes pour la sécurité en Suisse
6. Extension de la collaboration internationale en matière de recherche, de développement et d'innovation importants pour la sécurité en Suisse
7. Priorité aux acquisitions dans les pays voisins & encouragement des coopérations d'armement européennes
8. Alignement des affaires compensatoires sur l'objectif d'accroissement de la capacité de défense et à durer de l'armée
9. Création de conditions-cadres adaptées en lien avec les exportations de matériel de guerre
10. Renforcement de chaînes d'approvisionnement résilientes, robustes et sûres

Plan d'action: 23 mesures (sélection)

- | | | | | | |
|---|--|---|---|--|--|
| Principe «Buy Swiss»: si possible 60% de tous les achats d'armement effectués en Suisse
 | Principe «Buy European»: si possible 30% de tous les achats d'armement effectués en Europe
 | Acquisition de produits standards courants & multiplication des acquisitions communes
 | Augmentation à 2% de la part du budget de l'armée consacrée à la recherche et au développement d'ici 2030
 | Mise en place d'un outil de suivi systématique de la BTIS d'ici la mi-2026
 | Intégration de possibilités de coopérations militaires et spécifiques à l'armement dans la décision d'acquisition, sous forme de critères.
 |
|---|--|---|---|--|--|